Lac-des-Écorces
le Beau côté de la Vie !

ADDENDA À L'AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

ATTENDU l'avis public d'élection, publié le 7 septembre 2021, visant à informer les électrices et les électeurs de la municipalité des informations générales relatives aux élections municipales qui auront lieu le 7 novembre 2021;

ATTENDU QUE cet avis public a été publié sur le site internet et le panneau d'affichage de la municipalité le 7 septembre 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier cet avis public d'élection;

EN CONSÉQUENCE :

Il est convenu de modifier l'heure de la réception des bulletins de vote par correspondance inscrit au dernier paragraphe de l'article 3 dudit avis d'élection et de remplacer ce paragraphe par le suivant :

« Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à **16h30.** »

Donné à Lac-des-Écorces, le 23 septembre 2021

LINDA FORTIER
Présidente d'élection